



Sensibilisation à l'accueil d'une personne sourde

INFORMATIONS

Stage court

Durée : 3 jours
soit 21 heures

En 2016 :
dates à venir

Lieu :

Parc Technologique
Universitaire - Bâtiment 3
2 RUE JOSEPH WETZELL
97490 SAINTE CLOTILDE

Frais de participation :

IP* : 483€
CE** : 798€
Comprenant petit déjeuner

Nombre

participants : 12

(ouverture sous réserve d'un
nombre suffisant de candidatures)

Renseignement & Inscription :

SUFP
02.62.48.33.70
Préinscription en ligne
sufp@univ-reunion.fr

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Bulletin d'inscription complété
- 1 Curriculum Vitae
- 1 photographie d'identité portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- Attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire pour les usagers de la formation continue
- Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge de l'employeur

Public concerné

Cette formation accueille plus particulièrement un public de secrétaires médicales.

Objectifs

Ces quelques points abordés permettront de revenir sur les questionnements des professionnels se retrouvant en situation d'accueil de personnes sourdes, avec la volonté de proposer des actions concrètes pour pouvoir communiquer sereinement. Par ailleurs, ce stage ne permettra pas d'apprendre la langue des signes, qui rappelle le est une langue à part entière et ne peut s'apprendre que lors d'une formation longue au même titre que n'importe quelle langue vivante.

Programme

1) Un sourd : des surdités.

Sourds, mal entendants, déficients auditifs : de qui parle t-on ?

Les types de surdités, les conséquences sur le langage.

Un sourd : des moyens de communication : comment se comprendre ?

La langue des signes et les modes de communication utilisés par les personnes sourdes.

2) Idées reçues et fantasmes autour de la surdité : le sourd aux « supers pouvoirs ».

Approche de la culture sourde.

Les difficultés rencontrées par les personnes sourdes au quotidien.

La vie et les adaptations possibles.

3) Accueillir un sourd, communiquer.

Les difficultés rencontrées dans la présentation de cas concrets.

Trouver les moyens de se comprendre, et de proposer une attitude bienveillante.

Comment dépasser son propre handicap face à une personne sourde.

Méthodes pédagogiques et/ou spécifiques

La formation suit le schéma suivant :

La théorie : elle permet de comprendre les techniques et les savoir-faire des différents points du programme.

La préparation : les points de théorie sont mis en application dans des cas pratiques.

La pratique : la parole est donnée à chaque stagiaire.

L'observation : les participants suivent l'intervention de leurs collègues stagiaires et en tirent profit.

L'analyse : chaque participant bénéficie d'une analyse de ses interventions par les participants et l'animateur.

Sanction de la formation

La formation est validée par une attestation de formation.

Coordinatrice pédagogique/Intervenante

Anne Fournier, enseignante CAPEJS

*Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.

**Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.